



# Ensemble, RELEVONS DES ÉCO-DÉFIS !



Financé dans le cadre du CPER  
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Dispositif soutenu par l'ADEME et la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région de la Convention Etat-Région-ADEME.

# SOMMAIRE



## ÉDITO

ADEME	03
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	04
Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur	05
Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur	06

## PRÉSENTATION D'ÉCO-DÉFIS

« Éco-défis », c'est quoi ?	
« Éco-défis », comment ça marche ?	
« Éco-défis », pourquoi s'engager ?	



## BONNES PRATIQUES

Déchets & emballages	08
Eau	09
Énergie	10
Produits et services	11
Transports	12
Engagement sociétal	13

## RETOURS D'EXPÉRIENCE

Le Ravioli Mobile - Optique Pernin - Ox6gene	14
Noaïa - Saveurs du Brazil - Moonlight	15



## ADEME

**Partenaire depuis la première heure du dispositif Éco-Défis, l'ADEME soutient son déploiement sur le territoire régional.**

Dès l'origine, et de façon encore plus évidente dans le contexte économique et environnemental actuel, l'ambition portée par Éco-Défis entre en résonance avec l'action de l'ADEME déployée en région : **elle permet de développer des démarches territoriales de mobilisation du tissu socio-économique**, en s'appuyant sur la coopération des acteurs de terrain.

Avec comme atout majeur un portage opérationnel interconsulaire bien articulé entre le réseau des CCI et celui des CMA, l'implication des collectivités s'est accélérée au fil des années, et **Provence-Alpes-Côte d'Azur** était fin 2023 **la première région de France à avoir**

**6 dynamiques en cours dans tous les départements.** L'adaptabilité du dispositif au contexte et aux enjeux particuliers de chaque entreprise, ainsi que le caractère évolutif des défis à relever permettent à **Éco-Défis de jouer son rôle de moteur à l'amélioration continue des pratiques.**

Ainsi, en restant à la fois au service des enjeux écologiques et des enjeux économiques, il contribue à la **résilience des activités économiques du commerce et de l'artisanat**, indispensables à notre société.

**Yves LE TRIONNAIRE**

*Directeur régional de l'ADEME en  
Provence-Alpes-Côte d'Azur*

# Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région et l'ADEME soutiennent depuis 2018, la régionalisation du dispositif Éco-défis, marque nationale portée par les chambres consulaires.

Cet effort régional pour le **déploiement territorial des Éco-défis** sur un maximum de territoires est **exemplaire en France** en matière de mutualisation des outils, d'approche interconsulaire des entreprises et des collectivités, et de communication commune.

**Un seul objectif:** promouvoir sur une commune ou un EPCI, une dynamique ciblant les TPE et les PME, particulièrement les commerces ou artisans, pour qu'elles s'engagent dans la transition écologique par la réalisation de défis comme la réduction et la gestion des déchets, la réduction de la consommation en énergie, en eau, ou encore l'optimisation de l'approvisionnement en matière de transport...

**18 territoires**

se sont déjà engagés  
dans la démarche

**soit 246**

communes

**et près de 960**

entreprises labellisées

**Objectif:** accélérer le déploiement dans un maximum de nouveaux territoires pour accompagner cette dynamique avec toujours plus d'entreprises volontaires.

L'opération Éco-défis s'inscrit pleinement dans la stratégie régionale **100% Plan climat** et s'articule avec le programme **« Zéro rideau fermé »** en soutenant l'animation commerciale des centres-villes de la région.

# Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur



**Engagés dans le défi de la transition écologique**, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses agents de terrain, **réussissent à impliquer de plus en plus de communes dans le dispositif Éco-défis**. Cette dynamique impacte fortement le monde économique par la valorisation et l'engagement sociétal et environnemental des entreprises artisanales.

**Le respect de l'environnement** n'est plus perçu comme une contrainte mais un **véritable levier de développement** : cela répond aux attentes des consommateurs de plus en plus attentifs à la provenance des produits, à la gestion des déchets mais aussi cela **permet aux entreprises de faire des économies** (notamment sur les matières premières et l'énergie où les prix flambent et contraignent de plus en plus les entrepreneurs).

La CMA Provence-Alpes-Côte d'Azur est depuis longtemps **pleinement engagée aux côtés des entreprises** pour relever ces défis et soutenir la dynamique des artisans, qui ont toujours fait preuve d'une grande capacité de **résilience**, d'**innovation** et d'**adaptation**. Éco-défis viendra compléter la palette d'outils disponibles pour soutenir les mutations de leurs pratiques professionnelles.

Cette opération, soutenue par la Région Sud et l'ADEME, est déployée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, pour **labelliser et valoriser l'engagement sociétal et environnemental des entreprises**. C'est donc un vrai partenariat institutionnel régional qui articule les politiques publiques **en faveur de la transition écologique** menées par les élus locaux et les actions engagées par le monde économique.

## AUJOURD'HUI, L'ARTISANAT EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR REPRÉSENTE :

- ✓ Plus de **217 000 entreprises** représentant près d'un tiers de l'économie locale.
- ✓ Près de **400 000 emplois** non délocalisables, des activités de proximité répondant aux besoins de consommation quotidienne des habitants.
- ✓ Un tissu dynamique qui représente **20% du PIB**.

**Alors ensemble, continuons d'œuvrer pour le monde de demain !**

**Yannick MAZETTE**

*Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur*

## UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR UN AVENIR DURABLE

Le développement durable n'est plus simplement une option, c'est une nécessité impérative qui transcende les frontières de nos activités professionnelles.

**Tous les secteurs sont concernés par la transition écologique**, que ce soit le commerce de proximité, l'hôtel en bord de mer ou encore l'épicerie de quartier.

De ce fait, il est évident pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de lancer une opération tournée vers **l'économie verte**.

Ainsi, conjointement avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat PACA et avec le soutien de l'ADEME et de la Région Sud, **nous proposons le déploiement de la marque nationale « Éco-défis » auprès des collectivités de la région.**

L'esprit de la marque Éco-défis est de **valoriser**, par l'obtention d'un label, **les actions concrètes en faveur de l'environnement** mises en place par les commerçants et artisans. Et l'objectif des chambres consulaires est d'auditer, de **conseiller** et **d'accompagner les**

**entreprises** pour l'obtention de cette marque. L'engouement est tel que plus de **900 commerçants et artisans** ont déjà été labellisés sur la région. Tous engagés dans la démarche, ils démontrent que **des actions sont possibles chez tous et à tous les niveaux.**

Vous trouverez dans ce guide des **explications sur la marque Éco-défis**, des **conseils pratiques sur des écogestes** et des **retours d'expérience** de labellisés.

Jean-Pierre SAVARINO

*Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur*

# PRÉSENTATION D'ÉCO-DÉFIS

## C'EST QUOI ?

Il s'agit d'une marque nationale, déployée depuis 2018 sur toute la région PACA par les **Chambres de Commerce et d'Industrie territoriales et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur** conjointement avec les **collectivités** qui souhaitent s'engager. Cette opération

est soutenue par l'**ADEME** et la **Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Elle permet de **valoriser les actions menées par les entreprises locales** en matière d'environnement : gestion des déchets, de l'eau, de l'énergie, des transports, des éco-produits, et de responsabilité sociétale.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Je suis un commerçant ou un artisan, et ma collectivité est engagée auprès des chambres consulaires, **je peux concourir !**

- 1 Je choisis mes éco-défis parmi une liste prédéfinie
- 2 Je mets en place mes actions en faveur du développement durable
- 3 Je fournis les justificatifs de la mise en place des Éco-défis
- 4 Je suis labellisé et valorisé sur mon territoire lors d'une cérémonie officielle

## POURQUOI S'ENGAGER ?

- ✓ Je valorise mes démarches en faveur du développement durable auprès de mes clients
- ✓ Je bénéficie de la visibilité d'une marque reconnue nationalement
- ✓ Je participe à une initiative locale de dynamisation de mon territoire

Plus de **900 commerçants et artisans** ont été labellisés.  
*Ne réfléchissez plus et venez relever des éco-défis !*



# BONNES PRATIQUES

## Déchets & Emballages



### RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

« Le tri à la source est devenu la règle commune, avec le décret dit « 5 flux », [...] les déchets de papier/carton, de métal, de plastique, de verre et de bois [...] à partir du 31 décembre 2023, tous les professionnels devront mettre en place un tri à la source des biodéchets, quelle que soit la quantité annuelle de biodéchets produits ».

VERRE



MÉTAL



PAPIER / CARTON



PLASTIQUE



BOIS



### BOITE À IDÉES

Pour réduire votre production de déchets non dangereux **vous pouvez** :

- ✓ Eviter d'acheter des fournitures à usage unique
- ✓ Imprimer en recto verso et ou utiliser les faces non imprimées comme brouillon
- ✓ Donner plutôt que jeter les invendus

### COMMENT RELEVER L'ÉCO-DÉFI « RÉPARATION ET RÉEMPLOI » ?

Il suffit d'arriver à diminuer la quantité de déchets engendrés par l'activité en augmentant la durée de vie d'un produit, en recréant de la matière ou de l'énergie avec le déchet produit.

### POUR CELA VOUS POUVEZ :

- ✓ **Prolonger la vie** de vos objets en assurant un **entretien régulier**
- ✓ Adhérer au réseau **Répar'Acteurs**
- ✓ **Réparer** et **réutiliser** les appareils électroniques et le mobilier pour un **usage interne**

Vous allongez la durée d'usage des produits manufacturés alors vous pouvez relever ce défi et **tenter de gagner des étoiles** !



“ Le déchet le plus facile à éliminer est celui que l'on n'a pas produit. ”

(Citation anonyme)

# Eau



## RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

« **Tout déversement d'eaux usées**, autres que domestiques, dans les égouts publics, **doit être préalablement autorisé par le maire ou le président de l'établissement public** compétent en matière de collecte à l'endroit du déversement » (*code de la santé publique*).

## BOITE À IDÉES

L'eau est une ressource rare et menacée qu'il convient d'économiser. Il est important de :

- ✓ Respecter la réglementation
- ✓ Gérer ses huiles alimentaires usagées
- ✓ Préserver les réseaux d'assainissement

## COMMENT RELEVER L'ÉCO-DÉFI

### « RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS » ?

Ce défi permet de mettre en lumière toutes les actions du quotidien que vous avez mises en place afin de réduire votre consommation d'eau au sein de votre établissement.

## CELA PEUT ÊTRE PAR :

- ✓ L'installation de mitigeurs ou de mousseurs aérateurs sur vos robinets
- ✓ La limitation de la pression au niveau de l'arrivée d'eau générale si elle dépasse 4 bars
- ✓ L'installation d'un récupérateur d'eau de pluie

Il y a tellement d'écogestes, **soyez créatifs pour gagner un maximum d'étoiles !**



“

*Nul ne connaît la valeur de l'eau jusqu'à ce que le puits tarisse.*

”

(Benjamin Franklin)

# Énergie

## RAPPEL RÉGLEMENTAIRE



« Les éclairages des vitrines doivent être suspendus entre 1h et 7h du matin »  
(Arrêté du 25 janvier 2013).

## BOITE À IDÉES

Vous souhaitez avoir un éclairage efficace et peu énergivore ?

Vous pouvez installer :

- ✓ Des LBC/LFC, des tubes néons T5 ou des LED
- ✓ Un système de détection de présence ou des minuteries pour ne pas éclairer inutilement tous les espaces
- ✓ Des ballasts électroniques sur les éclairages fluorescents

## COMMENT RELEVER L'ÉCO-DÉFI « EQUIPEMENTS » ?

Ce défi peut nécessiter un petit investissement que ce soit pour de l'achat ou de l'entretien de matériel. Le but étant de faire des économies sur le long terme en réduisant vos consommations et donc vos factures.

### POUR CELA VOUS AVEZ :

- ✓ Remplacé un ancien équipement par un **nouveau classé A**
- ✓ Entretenu vos équipements chaque année afin de prolonger la durée de vie de vos équipements
- ✓ Optimisé vos consommations énergétiques en adoptant de bonnes pratiques

En plus de faire des économies, ce défi vous rapporte des étoiles, alors « équipez-vous » !



“ Il existe une forme d'énergie encore plus propre que le soleil, encore plus renouvelable que le vent : c'est celle que nous ne consommons pas. ”

(Arthur H. Rosenfeld)

# Produits et services



## RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Il n'y a aucune réglementation dans l'utilisation de produits éco-labellisés. Néanmoins **nous vous conseillons d'utiliser des produits « verts »** au sein de votre établissement comme : des savons, du café, des produits d'entretien ou encore du papier recyclé FSC/PEFC etc.

## BOITE À IDÉES

Vous pouvez choisir un **imprimeur labellisé Imprim'vert** ce qui permet d'avoir une garantie environnementale.



**IMPRIM'VERT®**

[cliquez ici](#)

## COMMENT RELEVER L'ÉCO-DÉFI « ECOPRODUITS » ?

Vous favorisez la vente ou l'utilisation de produits écologiques et/ou locaux et/ou de saison ? Alors vous pouvez relever ce défi et tenter de gagner des étoiles !

### POUR CELA VOUS AVEZ :

- ✓ **Sélectionné des produits les plus naturels possibles et/ou ecolabellisés** afin de répondre à un nouveau mode de consommation
- ✓ **Favorisé** l'approvisionnement local lorsque cela est possible
- ✓ **Consommé** de manière **éco-responsable**

Ce défi a toute son importance car les clients se soucient de plus en plus de la provenance et surtout de la composition des produits. **Alors mettez en avant vos éco-produits !**



“ *Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens engagés et réfléchis puisse changer le monde. En réalité c'est toujours ce qui s'est passé.* ”

(Margret Mead)

# Transports

## RAPPEL RÉGLEMENTAIRE



Il n'y a aucune réglementation dans la mise en place d'un service de livraison des clients en utilisant des modes de déplacements alternatifs ou doux. Néanmoins nous vous conseillons d'**adapter une écoconduite** qui vous permettra de **réduire les rejets atmosphériques et de faire des économies de carburant.**

### BOITE À IDÉES

Vous souhaitez inciter vos salariés à réduire leurs déplacements ?

**Vous pouvez :**

- ✓ Leur proposer d'utiliser les transports alternatifs comme le bus, le vélo ou encore la trottinette
- ✓ Leur suggérer d'utiliser une plateforme de covoiturage
- ✓ Les former à l'écoconduite

### COMMENT RELEVER L'ÉCO-DÉFI « TRANSPORT » ?

Si vous avez décidé de réduire votre empreinte carbone en mettant en place une flotte de véhicules alternatifs ou doux, alors vous êtes en mesure de relever ce défi !

#### POUR CELA VOUS :

- ✓ **Utilisez** des véhicules électriques hybrides ou fonctionnant au GLP
- ✓ Vous **déplacez en vélo** ou uniquement en **transports alternatifs doux**
- ✓ **Optimisez** les tournées de livraison

**N'attendez plus et « éco-déplacez »** vous pour récupérer vos étoiles !



“ *Le vélo ! c'est bon pour la circulation ; ça fait toujours une voiture de moins !* ”

(Françoise Dorin)

# Engagement sociétal

## RAPPEL RÉGLEMENTAIRE



Plusieurs documents sont obligatoires à savoir le **Document unique (DUERP)** d'évaluation des risques professionnels dès le premier salarié ou encore la **formation HACCP** qui est obligatoire pour les restaurateurs. Pour vérifier la **liste des documents obligatoires** pour l'employeur c'est [ici](#).

**ÉGALEMENT, IL EST IMPÉRATIF QUE VOTRE ÉTABLISSEMENT SOIT « ACCESSIBLE À TOUT POUR TOUS » (LOI DU 11 FÉVRIER 2005).**

## BOITE À IDÉES

**S'engager dans l'apprentissage** peut impacter favorablement votre croissance et contribuer à votre succès. Cela permet aussi d'anticiper les nouvelles tendances. **Vous pouvez :**

- ✓ Employer des stagiaires et/ou des apprentis
- ✓ Proposer des ateliers de formation sur votre métier
- ✓ Continuer de vous former

## COMMENT RELEVER L'ÉCO-DÉFI « AMBASSADEUR » ?

Vous êtes un véritable acteur du développement durable au quotidien. Vous sensibilisez vos clients aux bonnes pratiques et aux écogestes au sens large tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de votre entreprise.

### POUR CELA VOUS LEUR :

- ✓ Proposez d'adhérer à une association
- ✓ Suggérez de **participer aux événements** en lien avec le **développement durable**
- ✓ Mettez à disposition des informations sur « **comment avoir une consommation responsable** »

Voyez grand et **aller au-delà de votre boutique !**



“ Le peu qu'on peut faire, le très peu qu'on peut faire, il faut le faire. ”

(Théodore Monod)

## RETOURS D'EXPÉRIENCE

Avoir une **démarche éco-responsable** n'est pas forcément inné. Certains de nos commerçants et artisans labellisés ont pu prendre conscience, **grâce à éco-défis**, que des **écogestes** au quotidien étaient possible

au sein de leur entreprise. Pour d'autres, déjà impliqués dans le développement durable, cela leur a permis d'**aller encore plus loin dans leur démarche responsable et de voir leurs efforts reconnus et récompensés.**

### VOICI QUELQUES RETOURS DE NOS LABELLISÉS :

#### ARTISAN

##### Le Ravioli Mobile

« J'ai souhaité **m'engager dans la démarche éco-défi** car ce sont des valeurs que je défends au quotidien personnellement. C'était naturel pour moi que mon entreprise retraduise ces valeurs-là [...] on favorise par exemple les circuits courts ».

Johanna

#### OPTICIEN

##### Optique Pernin

« Mon projet, lorsque j'ai repris le magasin, n'était pas du tout tourné vers le développement durable, simplement de faire mon travail au mieux [...]. Ce sont les **chambres consulaires**, pour ma part, qui m'ont un peu **bousculé pour m'éveiller à ce que je pouvais faire à mon petit niveau en faveur de l'environnement** ».

Jean-Baptiste

#### MAGASIN SPÉCIALISÉ DANS LE VÉLO ÉLECTRIQUE

##### Oxógene

« **Eco-défis c'est le cœur de notre mission, de notre vision** [...]. Dans le label éco-défis sont passés en détail les critères, ils sont discutés, présentés, argumentés, il faut que cela soit concret [...] on n'affirme pas uniquement, on les montre et ils sont validés. **Nous avons obtenu le label éco-défis dans la catégorie Or** ».

Jean-Stéphane

## BOUTIQUE DE PRÊT-À-PORTER

### Noaïa

J'ai une **boutique éco-responsable**, on peut y retrouver du prêt-à-porter pour femme dans l'ethnique et dans l'éthique [...] A l'issu de l'**obtention du label** ma clientèle a été émue, a été touchée et a été encore plus curieuse en posant des questions extrêmement intéressantes. Cela m'a permis d'avoir des **discussions très riches avec ma clientèle autour de l'engagement éco-responsable** ».

Carole

## TRAITEUR BRÉSILIEN

### Saveurs du Brazil

« On a l'impression que tout l'engagement que l'on met en place depuis des années est reconnu et même plébiscité. Notre clientèle se réjouit de voir que nos efforts sont récompensés. C'est un gage de qualité et de sécurité pour la clientèle. C'est une démarche, au-delà de la conseiller, j'espère que tout le monde la mettra en place, **aujourd'hui nous sommes tous responsables de ce qu'il se passe autour de nous** ».

Raphaël

## MAGASIN DE BIEN-ÊTRE

### Moonlight

« Je viens d'une petite île : Tahiti, la protection de l'environnement, travailler avec la nature c'est dans nos mœurs. C'est très important pour moi d'avoir une boutique que me ressemble [...]. J'ai adoré cette expérience car je me sens utile, j'ai progressé, je me suis sentie accompagnée et écoutée. C'était riche en partage ».

Roxanne

## SOLUTION DIGITALE POUR LES COMMERÇANTS

### Dynamic

« Mon mot de fin : Entreprises et Entrepreneurs engagez-vous dans ce label car cela ne prend pas trop de temps, c'est vraiment une démarche qui va dans le bon sens [...]. Pensez éco-défis, pensez le même chaque année [...] pour aujourd'hui et pour demain ».

Léo



Pour en écouter plus c'est ici [Podcast | ÉCO-DEFIS](#)

Avec le label « **Éco-défis** »,  
engagez-vous en faveur  
d'un développement durable !



## Contactez



Au cœur de votre histoire

**Noémie VENEZIA**

Tél. 07 88 34 78 26

E-mail : [noemie.venezia@cote-azur.cci.fr](mailto:noemie.venezia@cote-azur.cci.fr)



**Laure GARITTE**

Tél. : 04 93 14 24 59

E-mail : [L.garitte@cmar-paca.fr](mailto:L.garitte@cmar-paca.fr)



Plus d'informations sur :

[ecodefis-provencealpescotedazur.fr](http://ecodefis-provencealpescotedazur.fr)